

Syndicat DEPART

Compte-rendu du Comité syndical du 20 juin 2022

Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL ouvre la séance du comité syndical le lundi 20 juin 2022 à 18h30 à Y Schools à Troyes, après avoir constaté que le quorum était atteint. Monsieur Christophe TOURNEMEULLE, Maire de La Chaise, est désigné secrétaire de séance. Les points à l'ordre du jour de cette séance sont les suivants :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 11 avril 2022
2. Création d'un emploi permanent de directeur/directrice à temps complet
3. Approbation de la nouvelle répartition du capital social de la société SPL XDEMAT
4. Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre des délégations confiées par le Conseil Syndical
5. Retour sur les Rencontres Nationales des SCoT à Besançon « Vers de nouveaux modèles d'aménagement du territoire »
6. Présentation de la 5e fiche-outil du SCoT « Haies, jardins, vergers...la trame verte et bleue à nos portes ! » et du guide de plantation DEPART-PNRFO
7. Point d'étape sur le projet Trame verte en Champagne crayeuse
8. Présentation de la plaquette « SCoT et Energie »
9. Retour sur les derniers avis sur les plans, programmes et documents d'urbanisme
10. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 11 avril 2022 (rapport 2022-06-01)

Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL propose à l'assemblée l'adoption du procès-verbal relatif à la dernière séance du comité syndical en date du 11 avril 2022, consacrée notamment à l'adoption du montant de la cotisation, des comptes administratif et de gestion, et du budget primitif. Cette séance faisait suite à une précédente séance informative en date du 4 avril 2022, destinée pour sa part au partage de plusieurs points d'information technique (travail sur la compatibilité SCoT/PLU, présentation du Référentiel des Territoires, point d'étape sur le projet Trame verte).

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2. Création d'un emploi permanent de directeur/directrice à temps complet (rapport 2022-06-02)

Monsieur le Président Jean-Pierre Abel informe les membres du Bureau de la proposition de création d'un emploi de directeur/directrice au sein du syndicat. Il indique que la période de mise à disposition de madame Claudie LEITZ, agent de Troyes Champagne Métropole, arrive à échéance en fin d'année, et qu'il convient que le syndicat anticipe cette échéance en prévoyant une évolution de ses effectifs. L'emploi ainsi créé permettra de poursuivre les missions actuelles d'élaboration, mise en œuvre, gestion et évaluation du SCoT ; de développement des réflexions et échanges inter-territoriaux ; de gestion et animation du syndicat et de son équipe technique.

L'assemblée adopte à l'unanimité cette proposition de création d'emploi.

3. Approbation de la nouvelle répartition du capital social de la société SPL XDEMAT (rapport 2022-06-03)

Madame la Vice-Présidente Claude HOMEHR donne lecture du rapport relatif à la nouvelle répartition du capital social de la société SPL XDEMAT, à l'instar de l'année précédente, suite à l'évolution du nombre de ses membres actionnaires.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

4. Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre des délégations confiées par le Conseil Syndical (rapport 2022-06-04)

Conformément à ce que prévoit le code général des collectivités territoriales, le Président d'un syndicat mixte fermé a obligation de rendre compte à l'assemblée des sujets pour lesquels il a pris une décision sur délégation de cette même assemblée. Ainsi, depuis la dernière séance du comité syndical, la seule décision prise par monsieur le Président Jean-Pierre ABEL concerne l'approbation d'un avenant à la convention de service partagé avec Troyes Champagne Métropole, concernant la mise à disposition de matériels informatiques, logiciels et outils de communication. La signature de cet avenant permettra par ailleurs la régularisation financière prévue au budget, sans incidence sur les finances du syndicat.

Ce point n'appelant pas de vote, l'assemblée prend acte de cette information.

5. Retour sur les Rencontres Nationales des SCoT à Besançon « Vers de nouveaux modèles d'aménagement du territoire »

Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL fait part de la participation cette année encore du syndicat aux Rencontres Nationales des SCoT, qui se sont tenues les 16 et 17 juin à Besançon, à travers quatre de ses élus (messieurs Jean-Pierre ABEL, Gérard PROVENCE, Lionel HUARD, Gilles JACQUARD) et son équipe technique. Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL témoigne de la richesse des débats et de l'importance des enjeux soulevés autour de la question complexe des nouveaux modèles d'aménagement des territoires qui s'imposent à tous dans un contexte législatif récemment bousculé (loi Climat et résilience et son objectif « ZAN » (zéro artificialisation nette)). Il rappelle également le travail réalisé, et toujours en cours, par la Conférence régionale des SCoT pour une proposition de territorialisation des objectifs régionaux de réduction de la consommation foncière (dans le cadre de la modification du SRADDET suite à l'adoption de la loi), et dont la prochaine échéance est en octobre prochain.

Madame Claudie LEITZ rend compte, à l'appui de quelques diapos, des principaux enseignements et propositions issus de ces échanges, où plus de 400 participants ont répondu présent. Elle rappelle que la prise en compte législative et institutionnelle des enjeux de consommation d'espaces n'est pas récente, mais plutôt le résultat d'un long processus d'évolution réglementaire depuis 50 ans. Quelques données clés sont données à titre de contexte, qui dénote d'efforts de rationalisation d'espaces déjà réalisés par les territoires depuis une dizaine d'années. Une synthèse des échanges en table ronde est faite à l'assemblée (« choisir pour ne pas subir », approfondir la connaissance de son territoire, piloter une stratégie foncière, coordonner les actions, sensibiliser et former les élus et habitants...), ainsi que des visites de terrain de projets et installations exemplaires dans le cadre des clubs techniques « trame verte et bleue » et « air-énergie-climat ». L'étude de la Fédération nationale des SCoT, intitulée « S'engager dans de nouveaux modèles d'aménagement », point d'orgue de ces RNS, est d'ores et déjà téléchargeable sur le site du syndicat.

Monsieur Lionel HUARD témoigne de rencontres très riches permettant une réelle prise de conscience pour les élus, souvent soumis à des enjeux et intérêts très divers. La nécessité de protection des ressources agro-naturelles ne fait plus débat ; elle peut être appréhendée même à petite échelle dans une approche plus globale. Le chemin n'est pas encore tracé, il est à écrire, le travail des SCoT en concertation avec la Région sera déterminant pour la suite.

Pour monsieur Gérard PROVENCE, dont il s'agissait d'un « premier bain » dans le monde des SCoT, ces rencontres ont été aussi riches d'apprentissages, sur l'objet SCoT lui-même ou sur le fonctionnement de leurs structures (binôme élu/technicien...), qu'un rappel bienvenu de l'urgence à agir. Elles ont conforté la nécessité d'envisager les projets et décisions d'aujourd'hui dans une vision de long terme.

Monsieur Gilles JACQUARD exprime la vraie cohérence du choix de Besançon pour l'accueil de ces RNS, ville exemplaire depuis une cinquantaine d'années sur les questions d'urbanisme, d'environnement et de mobilité, et qui aujourd'hui encore peut s'avérer inspirante sur de nombreux sujets (déchets, eau, gestion des espaces verts...). Il donne quelques chiffres éloquentes (5m² de terres consommées en moyenne pour 1m² de bâtiment construit, 50% de la consommation foncière est liée à l'habitat...), et souligne la grande qualité des intervenants.

Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL ajoute qu'il revient aux élus du SCoT initiés à ces sujets et enjeux, de fournir un effort d'information auprès de leurs collègues. Sans brider les capacités futures d'évolution des territoires, il va falloir dès à présent engager un nouveau logiciel de fonctionnement et savoir s'entourer des personnes ressources dans tous les domaines. L'intelligence collective doit pouvoir primer pour permettre à chaque territoire de concilier développement et sobriété.

Monsieur François MANDELLI rappelle l'importance de « faire avec les citoyens », afin que ces défis soient compris et acceptés par tous : les processus de décision devront davantage laisser place à une véritable concertation. Madame Anna ZAJAC confirme que la prise en compte des besoins des populations futures sera une condition majeure de la réussite des politiques publiques.

Madame Christine THOMAS déplore que le message envoyé par le ZAN revête un caractère négatif (« zéro », « net »...), alors que les solutions qu'il recèle, entre autres par l'action des SCoT, peuvent être un moyen de réenchanter les modèles d'aménagement de nos territoires (plus de nature, de confort, de durabilité...). Ce bousculement des pratiques peut être néanmoins nécessaire et utile selon madame Claude HOMEHR, pour répondre à l'urgence des enjeux soulevés. Tous les SCoT du Grand Est se sont ainsi réunis pour travailler avec la Région.

Monsieur Olivier JACQUINET s'inquiète des conséquences négatives que l'application de ces nouveaux objectifs pourrait induire pour les territoires, notamment ruraux (difficultés à accueillir de nouvelles entreprises, problématiques d'emplois, augmentation des conflits d'usage avec la densification...). Monsieur Christian DENORMANDIE abonde pour évoquer certains enjeux contradictoires (démolitions et besoins en logements, économie logistique en plein essor mais consommatrice de foncier...). Exemples innovants et retours d'expériences seront à valoriser pour réfléchir ensemble à de nouveaux modèles.

Le paysage est une autre composante majeure de la qualité des territoires qu'il s'agira de ne pas obérer selon monsieur Gilles JACQUARD, afin que le ZAN s'inscrive aussi bien dans le petit que dans le grand paysage (du petit verger au grand relief).

Monsieur Bruno DEZOBRY rappelle la réalité d'un prix du foncier très bas en ruralité, qui rend difficiles les projets de reconquête urbaine, dépollution etc. Une plus grande solidarité entre Départements et Régions semble indispensable pour enrayer ces disparités. Madame Christine THOMAS corrobore ce besoin d'une plus grande coordination entre collectivités, dont l'échelle du SCoT apparaît là encore

particulièrement pertinente (TVB, compensation...). Pour monsieur Jacques BREMENT, le ZAN induit de fait une coopération, par la seule mise en place de la compensation des terres « consommées », les équilibres étant encore à trouver entre les territoires.

L'assemblée prend bonne note de ces informations, rattachées à l'objectif « ZAN ».

6. Présentation de la 5e fiche-outil du SCoT « Haies, jardins, vergers...la trame verte et bleue à nos portes ! » et du guide de plantation DEPART-PNRFO

Madame Claudie LEITZ présente le projet de nouvelle fiche-outil, dédiée à la trame verte et bleue de proximité et aux différents leviers mobilisables dans le cadre d'un PLU pour identifier, cartographier et préserver les éléments de patrimoine naturel qui participent à la qualité du cadre de vie des habitants au sein et en frange des unités bâties.

Monsieur Andréa IOELE présente ensuite le guide de plantation élaboré en partenariat avec le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, document pédagogique et de conseil pour apprendre à sélectionner, planter et entretenir des essences adaptées en fonction de son terrain. La fiche-outil et le guide de plantation seront très prochainement mis en ligne et diffusés à l'ensemble des délégués SCoT, communes, EPCI et partenaires.

Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL salue la richesse et la finesse du travail réalisé, qui va au-delà des missions habituelles d'un SCoT en apportant une réelle plus-value.

Monsieur Jacques BREMENT demande si les collectivités peuvent mettre en ligne fiche-outil et guide sur leur propre site internet.

- Il est tout à fait possible et même recommandé de partager ces travaux au plus grand nombre.

L'assemblée prend note de la production de ces nouveaux documents.

7. Point d'étape sur le projet Trame verte en Champagne crayeuse

Madame Claudie Leitz informe l'assemblée que le projet Haies en Champagne crayeuse, mené en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs, se poursuit comme prévu. Sont ainsi programmés en 2022 :

- Sur le territoire de la Communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt qui a fait l'objet de la 1^e phase de l'étude en 2021 :
 - une balade découverte autour de la haie le samedi 25 juin à 15h30 du côté de Voué, ouverte à tous (circuit d'environ 1h à pied) ;
 - des plantations à l'automne pour faire suite aux demandes qui ont été exprimées par certains propriétaires après la présentation du projet.
- Sur le reste du périmètre de la Champagne crayeuse (45 communes réparties sur les 3 EPCI de Troyes Champagne Métropole, Forêts Lacs Terres en Champagne et Lacs de Champagne) :
 - l'inventaire et la caractérisation des haies en présence grâce à un travail de terrain mené conjointement par le syndicat et la FDC10 pendant la période du printemps-été,
 - la modélisation informatique des corridors écologiques et l'identification de secteurs à enjeux à partir de septembre, pour un partage des résultats en fin d'année.

Il est précisé qu'un courrier a été transmis à chacune des communes concernées, en collaboration avec les EPCI, afin de les informer de la démarche.

L'assemblée prend acte de ces informations.

8. Présentation de la plaquette « SCoT et Energie »

Madame Claudie Leitz présente la nouvelle plaquette « SCoT et énergie » du syndicat qui vise à rappeler, dans un format synthétique, les principales orientations du SCoT pour concilier les enjeux de la transition énergétique et ceux de la préservation des ressources, des paysages et des patrimoines. Cette thématique prend une ampleur particulière dans un contexte global de recherche de sobriété foncière. En dernière page, quelques références utiles sont indiquées, comme le lien au Pôle départemental des énergies renouvelables et de récupération ou aux Chartes UNESCO. La plaquette est d'ores et déjà téléchargeable sur le site du syndicat, et sera envoyée aux différents délégués SCoT, communes et EPCI du territoire.

Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL fait savoir que le syndicat est régulièrement sollicité sur cette question, de la part de porteurs de projet ou de collectivités : il était ainsi apparu nécessaire de rappeler le rôle et les compétences de chaque acteur en la matière.

En cas de projet d'installation sur un territoire communal, monsieur Olivier JACQUINET incite ses collègues à mettre en concurrence différentes sociétés de développement d'énergie renouvelable, afin d'obtenir une proposition intéressante pour la collectivité.

L'assemblée prend acte de ce nouveau document de communication.

9. Retour sur les derniers avis sur les plans, programmes et documents d'urbanisme

Monsieur Guillaume Patris présente l'avis du syndicat sur le projet d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) de Bar-sur-Aube. Ce projet s'inscrit en grande cohérence avec les orientations du SCoT, permettant de décliner de manière fine des prescriptions visant à préserver les éléments identitaires de la commune, qu'ils soient bâtis ou naturels, à maintenir l'authenticité du patrimoine et à favoriser l'intégration des constructions neuves dans le respect des particularités architecturales de la cité baralbine.

L'assemblée prend bonne note de l'avis favorable formulé à ce projet.

10. Questions diverses

Aucune autre question n'ayant été soulevée, Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL remercie chaleureusement l'assemblée et clôture la séance.